**QUESTION : (5 points)**

1. Quelles sont les missions d’un Comité Régional ? (2 pts)

*Les missions d’un Comité Régional sont : (2pts) (0,25 x 8)*

* *Organisation des compétitions régionales pour les disciplines concernées (nage avec palmes, hockey, tir sur cible, pêche sous-marine ...)*
* *Représentation auprès des directions régionales de la Jeunesse et des Sports (DRJS)*
* *Représentation auprès des comités régionaux olympiques et sportifs (CROS)*
* *Représentation auprès des conseils régionaux*
* *Distribution et facturation des licences auprès des clubs et SCA*
* *Distribution et facturation des fournitures fédérales auprès des clubs, SCA et licenciés*
* *Relais de la politique fédérale nationale*
* *Relais des demandes et souhaits des comités départementaux, clubs, SCA et, plus généralement, des licenciés*
* *Donner un avis motivé lorsque des clubs demandent des subventions fédérales*
* *Donner parfois (cela varie d'une région à une autre) un avis motivé lorsque des clubs font une demande CNDS (Centre National de Développement du Sport)*

1. Quelles sont les missions d’une CTR ? (2 pts)

*Les missions de la CTR sont : (2pts) (0,25 x 8)*

* *Gérer et organiser les formations et examens (MF1, TSI et MF2)*
* *Désigner les cadres techniques qui la représenteront lors des examens d’initiateur et de GP*
* *Proposer des formations aux départements ou aux clubs*
* *Délivrer les diplômes de cadres techniques*
* *Organiser les formations et recyclage TIV, délivrer les cartes TIV*
* *Archiver les bordereaux et feuilles de notes des différents examens de la région (MF1, GP-N4, IC, TSI, TIV, Antéor)*
* *Informer des manifestations techniques régionales organisées par la CTR ou par les clubs et des changements ou modifications en cours ou à venir*
* *Représenter officiellement la région lors des réunions de la Commission Technique Nationale.*
* *Organiser l'enseignement du secourisme fédéral.*
* *Organiser l'enseignement et l'animation de la plongée enfants.*
* *Maintenir ou réactualiser les connaissances des moniteurs et des encadrants*
* *Permettre de mutualiser un stage ou un examen.*

c) Quelles sont les relations entre un Comité Régional et une CTR ? (1 pt)

*La CTR, comme toute commission, n’a pas de personnalité juridique, elle dépend directement du Comité Régional. Toutes les décisions de la CTR ne sont donc que des propositions au Comité Régional. Ces dernières seront présentées par le président de la CTR et entérinées ou non par le Comité Directeur Régional. (1 pt) (1 pt si phrase 1 sinon 0,5 si uniquement la deuxième)*